Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 029-212900674-20251204-371_20-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté-Égalité-Fraternité

371/20

EC/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance publique du 4 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre décembre à dix-huit heures, le conseil municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Présents : Éric CLOAREC, Chantal COLLÉOU, Christiane DUGAY, Aurélien FERRAND, Sonia FLOCH, Jean-Hervé GOARNISSON, Annick LE GALL, Rémy LE MEUR, Laurence LE ROY-TASSEL, Éric LE SCANFF, Cyrielle MOY, Françoise NORMAND, Hervé TILLY, Édouard TROLES, Paul UGUEN
Absents : Néant
Procurations : Néant
Secrétaire de séance : Cyrielle MOY
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 28 novembre 2025

Objet : Avis sur le projet d'implantation et d'exploitation du parc éolien de Roch Glaz sur la commune de Plougras

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal de la demande d'avis reçu de la Préfecture des Côtes d'Armor en date du 1er octobre 2025 sur le projet de parc éolien présenté par la Société SAS Roch Glaz Énergies au titre des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation environnementale.
Monsieur Le Maire précise que cet avis doit être rendu au plus tard dans les 15 jours suivant la clôture de l'enquête publique qui se déroule du 27 octobre au 11 décembre 2025 inclus, soit au plus tard le 26 décembre 2025.
Le conseil municipal a pris connaissance des différents documents et avis concernant ce projet d'implantation et d'exploitation d'un parc éolien comprenant 5 aérogénérateurs (hauteur totale maximale de 125,60 m – puissance maximale unitaire de 2,35 MW) et 1 poste de livraison sur la commune de Plougras.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable sur ce projet.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Éric CLOAREC

La secrétaire de séance,

Cyrielle MOY